SM le Roi pose la première pierre du Centre d'accompagnement post-carcéral à Fès

Société

Posté par: Visiteur

Publié le : 18-11-2009 11:40:30

SM le Roi Mohammed VI, accompagné de SA le Prince Moulay Ismail, a procédé, mardi à Fès, à la pose de la première pierre pour la construction du Centre d'Accompagnement Post Carcéral (CAPC) pour un coût de 3,5 millions de DH, entièrement financés par la Fondation Mohammed VI pour la Réinsertion des détenus.

Le centre, à l'image de ceux d'Agadir, de Casablanca, de Salé (opérationnels), et celui d'Oujda (en cours de construction), sera réalisé dans le cadre du dispositif de réinsertion socioprofessionnelle des détenus, mis en oeuvre par la Fondation avec ses partenaires publics, privés et représentants de la société civile, avec l'appui de la coopération internationale.

Le centre, qui sera réalisé au quartier Dokkarate, disposera d'un espace d'accueil, une salle de réunion, une bibliothèque, une salle multimédia et 4 bureaux pour les accompagnants sociaux.

Les détenus ayant profité des Services de préparation à la Réinsertion (SPR) accompagnant les détenus sur la base de projet individuel pourront à la libération et grâce aux services de ce centre être réinsérés dans les tissus social et économique.

Les établissements pénitentiaires concernés sont notamment ceux de Fès, Meknès, Taza et autres lieux proches où un programme intégré est mis en oeuvre ou des prestations de formation professionnelle fournies, particulièrement dans des filières de formation en parfaite adéquation avec l'environnement économique de la région.

La réinsertion dans le milieu du travail est réalisée soit par le placement dans l'entreprise citoyenne soit par la réalisation de microprojets financés par le microcrédit ou même par des crédits Moukawalati.

Le centre sera animé par des assistants sociaux chargés d'accompagner l'ancien détenu pour la mise en oeuvre de son plan individuel de réinsertion. Une cellule spécialisée est chargée de trouver les mesures d'accompagnement.

La mise en oeuvre des Centres d'accompagnement post-carcéral a fait l'objet de la signature de plusieurs conventions inscrites dans le cadre de cette nouvelle orientation, dont la cérémonie a été présidée par SM le Roi le 30 mai 2006 à Casablanca.

Il s'agit de l'actualisation de la convention cadre entre la fondation, le ministère de la Justice, le secrétariat d'Etat chargé de la Formation professionnelle et l'Office de Formation professionnelle et de Promotion du travail.

Cette convention, portant sur le Projet pilote de réinsertion socioprofessionnelle des détenus et

signée initialement en 2005, a été adaptée pour se conformer à la nouvelle stratégie de la Fondation.

Le centre est aussi soutenu à travers des partenariats noués par la Fondation avec l'Agence nationale de la Promotion de l'Emploi et des Compétences (ANAPEC) pour la promotion de l'emploi des détenus après libération, et la Délégation régionale de la CGEM pour l'insertion professionnelle et l'intermédiation auprès des opérateurs économiques.

De même, des partenariats ont été établis avec la Fondation Zakoura Châabi pour le Microcrédit portant sur l'octroi de micro-crédits aux porteurs de micro-projets individuels ou collectifs.

Grâce à l'accompagnement assuré par ce centre et notamment aux liens entretenus avec les familles, les employeurs, les autorités et les associations locales, la réinsertion des détenus ayant investi le temps de leur incarcération dans la réadaptation et la qualification et ayant manifesté la volonté de porter un projet personnel de sortie, gagne en efficience et permettra aux ex-détenus d'assumer leur entière citoyenneté et de s'intégrer dans la démarche de développement global du Maroc.

MAP